

**COMMUNICATION**  
**N° 218/2020**  
**AU CONSEIL COMMUNAL**

**Soutien à la presse locale**

Bilan 2018-2020 de l'opération et suite à donner

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

## **I. Introduction**

---

Dans sa séance du 28 mai 2018, votre Conseil accordait à la Municipalité un crédit supplémentaire de CHF 120'000.- HT au budget 2018 en vue de soutenir la presse locale par le développement de partenariats et l'acquisition d'espaces publicitaires et promotionnels.

Fin 2018, une première évaluation de ces actions devait conduire la Municipalité à inscrire ce même montant en augmentation du compte N°110.3171.00 – *Frais information, promotion* pour les exercices 2019 et 2020.

L'objet de la présente communication est de présenter à votre Conseil le résultat de cette aide sur les trois exercices, en faveur de La côte, et de démontrer la nécessité de la poursuivre.

Ce document ne revient pas sur la collaboration entre la Ville de Nyon et Nyon Région Télévision (NRTV), puisque largement traitée l'an dernier dans la communication N° 164/2019 au Conseil communal.

## **2. Rappel : objet du préavis N° 88/2018**

---

Fin 2017, la Direction de La Côte approchait la Municipalité pour l'informer des difficultés économiques rencontrées par le titre depuis 2016 et lui demandait de s'engager pour son maintien. L'occasion pour la Municipalité de s'interroger sur le rôle que les pouvoirs publics peuvent – ou doivent – jouer en matière d'aide à la presse.

Cette réflexion devait déboucher sur le dépôt du préavis N° 88/2018. Celui-ci ne consistait ni à subventionner avec l'argent du contribuable nyonnais un journal appartenant à un groupe privé, ni à s'introduire dans le pilotage d'un média qui doit, par essence, conserver une totale indépendance rédactionnelle.

Il s'agissait plutôt de proposer, en toute transparence, la mise en œuvre de différentes formes de partenariats avec La Côte, et d'investir dans des espaces publicitaires et promotionnels, imprimés et digitaux. Une solution gagnant-gagnant permettant d'assurer au journal un revenu annuel fixe généré par la Ville de Nyon, et à cette dernière de développer une présence médiatique forte et cohérente sur l'ensemble de la région. Le montant envisagé pour cette amélioration de la communication de la Ville auprès de sa population était de CHF 100'000.- HT pour 2018.

Dans ce même but de renforcement de la présence médiatique de la Ville, et pour favoriser les synergies entre La Côte et Nyon Région Télévision (NRTV), le préavis prévoyait aussi un montant de CHF 20'000.- HT pour la production de contenus audiovisuels et l'achat d'espaces à la chaîne régionale.

Le total du crédit sollicité auprès de votre Conseil se montait donc à CHF 120'000.- HT pour l'exercice 2018. Il était accordé le 28 mai de la même année.

Ces mesures se révélant bénéfiques pour les deux médias concernés comme pour la Ville, la Municipalité décidait à la fin de 2018 de les inscrire en augmentation du compte N°110.3171.00 – *Frais information, promotion* pour les exercices 2019 et 2020.

Dans le même temps, La Côte procédait à une refonte en profondeur tant de son offre éditoriale que commerciale. Le média investissait par ailleurs dans des outils lui permettant d'optimiser la production et la diffusion de ses contenus, l'acquisition et la gestion d'abonnements ainsi que la commercialisation d'espaces publicitaires.

Cette réorganisation devait aussi malheureusement se traduire par des mesures moins positives, telles que la suppression de plusieurs postes de travail.

### **3. Bilan 2018-2020 du soutien à La Côte**

---

#### **3.1 Coûts des actions de communication dans La Côte**

Une fois le préavis N° 88/2018 accepté par votre Conseil le 28 mai 2018, les dépenses entre juin 2018 et juin 2020 pour l'acquisition d'espaces publicitaires et promotionnels sur les différents supports (print + digital) de La Côte ont été les suivantes :

- **2018** (de juin à décembre) CHF 46'500.- HT
- **2019** CHF 101'663.- HT
- **2020** (1<sup>er</sup> semestre) CHF 36'300.- HT.

D'ici à la fin du second semestre 2020, quelques CHF 60'000.- HT supplémentaires seront investis. Le montant total sur les exercices 2018, 2019 et 2020 avoisinera ainsi CHF 244'000.- HT.

Concrètement, ces montants auront servi à promouvoir à large échelle les nombreux événements organisés par la Ville – inaugurations publiques, portes ouvertes, expositions, manifestations sportives, animations tous publics, etc. – et ses diverses actions en faveur du commerce local.

Parmi les sujets qui auront bénéficié de cette visibilité accrue : les 40 ans du Musée romain, les espaces temporaires, les démarches participatives, les infrastructures sportives, le projet de parc et de parking souterrain à Perdttemps, celui du complexe multisport et parc des sports de Colovray, ou encore le Marché de Noël.

A noter également la publication régulière d'informations spéciales Covid-19 destinées à la population et aux entreprises durant, et juste après, la période de semi-confinement.

#### **3.2 Des économies sur le budget de la communication**

Autres conséquence positive de ces actions de communication menées via La Côte : les autres dépenses de l'unité Communication, liées au compte N°110.3171.00 – *Frais information, promotion*, ont pu être réduites de CHF 67'000.- entre 2018 et 2020.

Le recours aux différents supports de La Côte pour une partie de sa communication permet donc à la Ville non seulement de renforcer sa présence médiatique et de promouvoir ses actions auprès d'un plus large public, mais aussi de réaliser d'importantes économies.

### **4. Situation de La Côte**

---

La presse suisse, passablement affaiblie depuis plusieurs années, subit de plein fouet la crise économique liée au Covid-19. Notre journal régional ne fait pas exception.

Le coronavirus menace même de mettre définitivement à terre ce titre qui bataille depuis des années pour s'inventer un modèle d'affaires viable. Un comble, au moment où son audience est au plus haut et où son rôle de service public apparaît plus évident que jamais.

L'augmentation du lectorat du journal (éditions payantes) depuis le lancement de la nouvelle formule en 2018 est en effet impressionnante (de 17'000 à 23'000 lecteurs quotidiens, +35% !).

Mais elle ne parvient pas à compenser – et de loin – la forte baisse des recettes publicitaires enregistrées en 2018 et 2019 (-20% par rapport à 2017) et qui se poursuit cette année.

Durant la période 2018-2019, La Côte a essuyé des pertes d'exploitation entièrement prises en charge par l'actionnaire ESH Médias. En 2020, le déficit devrait être contenu grâce aux mesures de soutien, en particulier les indemnités pour réduction de l'horaire de travail (RHT) octroyées par le Canton de Vaud jusqu'à la fin de l'année dans le cadre de la pandémie.

## **5. Perspectives**

---

L'inquiétude est grande pour 2021. En raison des incertitudes économiques engendrées par la crise sanitaire et ses conséquences directes sur le tissu économique, une reprise du marché publicitaire dans la presse imprimée l'an prochain est peu probable. Si elle se confirme, cette tendance aura de graves conséquences pour La Côte qui dépend à 75% du produit des annonces.

En outre, dans ce contexte qui frappe l'ensemble des titres de ESH Médias, la capacité du groupe à financer de futurs déficits d'exploitation sera inévitablement amoindrie.

## **6. Conclusion**

---

Malgré les efforts consentis ces dernières années par les équipes rédactionnelle et commerciale, et le saut qualitatif manifeste du titre, l'avenir de La Côte reste incertain. Son rôle de média de proximité est pourtant essentiel dans un bassin de population de plus de 100'000 habitants (district de Nyon).

L'acquisition d'espaces publicitaires et promotionnels sur les différents supports (print + digital) de La Côte permet à la Ville de Nyon d'élargir ses actions de communication à l'ensemble de la région. Pour le journal, c'est l'assurance d'un revenu substantiel indispensable en cette période économique tourmentée.

L'opération initiée en 2018 par le préavis N° 88/2018 étant bénéfique aux deux parties, la Municipalité entend la poursuivre sous la même forme, ces trois prochaines années. Elle confirmera donc l'inscription pour les exercices 2021, 2022 et 2023 du montant de CHF 120'000.- sur le compte N°110.3171.00 – *Frais information, promotion*.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 14 septembre 2020.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :



Le Secrétaire :

Daniel Rossellat

P.-François Umiglia